

# MAIRIE DE DOMARIN

## **2014/07/21 Conseil Municipal n° 7-2014**

### **Séance du lundi 21 juillet 2014 à 20h**

**Présents :** A. MARY, M. GIROUD, ML AGAVIOS, G. DREVET, A. GARNIER, D. BOUSQUET, V. CHABERT-GRANGEON, C. DEMEULEMEESTER, C. GAGEY, L. LAFORET, F. PICARD-MASI, J. REYNAUD

**Pouvoir :** B. ALLARD à F. PICARD-MASI, G. MARQUET à L. LAFORET, D. SUPTIL à M. GIROUD

**Secrétaire de séance :** Maurice GIROUD

- **Procès-verbal de la séance du 23 juin 2014** : Après lecture, il n'a donné lieu à aucune remarque. Il est donc approuvé **à l'unanimité**.
- **Décisions du Maire du 23 juin au 21 juillet 2014** : Les 5 décisions prises ont été commentées par Monsieur le Maire pour information. Aucune remarque particulière.
- **Remise du calendrier** des réunions Municipales et Conseils Municipaux jusqu'à la fin de l'année.
- **Marchés Publics** : Choix du prestataire pour la fourniture de repas pour le restaurant scolaire. La Commission d'Appel d'Offre qui s'est réunie le 8 juillet a examiné les 3 dossiers de candidature à cette prestation et a choisi la Sarl GUILLAUD Traiteur de la Côte Sainte André. Ce choix est proposé au Conseil Municipal par le Maire. **Adopté à l'unanimité**.
- **Foncier : Prise de la location d'un appartement communal**. Cet appartement de 80 m<sup>2</sup> situé 10 rue de l'ancienne mairie et laissé par son précédent occupant, a fait l'objet de travaux de rénovation (électricité, peinture, revêtement sols, etc...) Au vu de l'importance de ces travaux, Monsieur le Maire propose de fixer le loyer à 550 €/mois, chauffage compris pour la fin 2014. **Adopté à l'unanimité**.
- **Urbanisme : Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme**. La procédure mineure de modification de ce dossier, rendue nécessaire pour prendre en compte les évolutions liées à la Loi Alur et quelques rectifications pour une interprétation plus claire du règlement, n'a apporté aucune remarque particulière des Personnes Publiques Associées, ni du public pendant la mise à disposition. Les élus n'ont aucune remarque à apporter. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **l'adopte à l'unanimité**.
- **Finances : Emprunt** : Dans le but de financer un tènement dans le centre de village, il est nécessaire d'avoir recours à l'emprunt de 300 000 €. Après avoir examiné deux propositions reçues, il est décidé de retenir le Crédit Agricole Centre Est qui propose un taux de 2,33 % pour une durée de 12 ans. **Adopté à l'unanimité**.

- **Finances : TAP Convention avec le Tennis de Table de Bourgoin Jallieu.** Dans le cadre des Temps d'Activité Périscolaires, l'Association du Tennis de Table de Bourgoin Jallieu propose de mettre à disposition de notre commune son professeur à raison d'une heure trente par semaine, soit 34 séances. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la convention. **Adopté à l'unanimité.**
- **PERSONNEL : Création d'un poste d'Animateur Territorial.** Monsieur le Maire propose de créer un poste d'Animateur Territorial du cadre d'emploi de la catégorie B de la filière animation pour Madame MAURIN Catherine, actuellement en disponibilité sur un poste de même catégorie de la Fonction Publique Hospitalière **Adopté à l'unanimité.**
- **PERSONNEL :** Convention avec le Centre de Gestion de l'Isère. il est proposé au Conseil Municipal de recourir au service de remplacement du Centre de Gestion de l'Isère chaque fois que cela est nécessaire et d'autoriser l'autorité territoriale à signer au nom et pour le compte de la commune les conventions et éventuels avenants correspondants. **Adopté à l'unanimité.**
- **POLITIQUE :** Motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat. Après lecture de cette motion, monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'apporter son soutien. **Adopté à l'unanimité.**
- **Questions diverses :**
- Les élus sont invités à l'inauguration du « boulodrome » le vendredi 25 juillet à 18h.
  - Le CJA de Maubec remercie la commune de Domarin pour la mise à disposition du Complexe les lundis matin pendant les travaux à la Maison du village de Maubec.
  - Remerciements reçus de la Ligue contre le Cancer, les centres Delphine Neyret et Jean Moulin pour les subventions allouées.
  - La commission Information a fait le choix d'un prestataire pour la création du site internet et la réalisation du bulletin municipal. Commande à valider par le Maire.
  - Monsieur le Maire nous expose la demande de GRDF pour l'étude de mise en place d'équipement de télé relevé en hauteur et établissement d'une convention.
  - La CAPI nous demande de faire le point sur le mobilier urbain ou des panneaux qui pourraient être obsolètes
  - A la demande du TCD, un accord est donné pour autoriser l'utilisation de la grande salle du complexe (niveau 0) uniquement en cas de pluie, pendant leurs 2 semaines de stage fin août.
  - Il est convenu que les réunions du conseil municipal seront fixées les 2èmes lundis de chaque mois. Le 1<sup>er</sup> lundi sera réservé aux Municipales.
  - Monsieur le Maire donne un petit compte rendu de la réunion avec les pétitionnaires de la Ferronnière, en présence de la Gendarmerie le 17 juillet dernier.

**Fin de séance à 22h45**  
**Maurice GIROUD,**